



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DU MORBIHAN

Vannes, le 01/09/2017

Direction départementale des territoires et de la mer
Service Urbanisme et Habitat
Unité ADS - Fiscalité

Affaire suivie par : Jeannine Magrex
Tél. : 02 56 63 73 71
jeanine.magrex@morbihan.gouv.fr

NOTE

à l'attention

Mme la cheffe du
Service Environnement Nature et Biodiversité
Unité Coordination Administrative ICPE

Objet : Commune de SAINT NICOLAS DU TERTRE

Autorisation unique - projet extension d'une unité de méthanisation - complément de dossier

J'ai bien reçu votre demande d'avis du 31 août sollicitant les contributions du service Urbanisme et Habitat sur le complément de dossier déposé par le GAEC des Friches relatif au dossier autorisation unique du projet d'extension d'une unité de méthanisation sur le site des Friches sur la commune de Saint Nicolas du Tertre.

J'ai l'honneur de vous informer que le service Urbanisme et Habitat n'a pas d'observations particulières à formuler sur ce dossier au regard des éléments complémentaires fournis par le porteur de projet.

Le Chef du Service Urbanisme et Habitat



Eric Hennion